RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-113407

Département(s) de publication : **54, 57, 78**
Annonce n° **26-113407**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : PLATE-FORME COMMISSARIAT EST

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : FOURNITURE AVEC CONFECTION DE VÊTEMENTS D'UNIFORMES (LOTS 1 A 6) AU PROFIT DES COLLEGES ET LYCEES MILITAIRES

Description : FOURNITURE AVEC CONFECTION DE VÊTEMENTS D'UNIFORMES (LOTS 1 A 6) AU PROFIT DES COLLEGES ET LYCEES MILITAIRES

Identifiant de la procédure : 1c30926e-4578-4b5e-befd-405990b03c2f

Identifiant interne : DAF_2025_001188

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18223100 Blazers

2.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-

SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 2,121,521.91 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Le DCE est téléchargeable sur le site https://www.marchespublics.gouv.fr. La transmission des plis électroniques est obligatoire, elle s'effectue à partir de ce site. Les critères et les sous-critères d'attribution ainsi que la méthode de notation sont indiqués dans les articles 6. 2. 1 et 6. 2. 2 du Règlement de Consultation. Référence dossier : DAF_2025_001188. L'accord-cadre est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R. 2124-2, des articles L.2125-1, R.2162-1 à 6, et des articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il entre dans la catégorie des marchés de fournitures. Il est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire par lot. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Fourniture avec confection de blazers masculins au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de blazers masculins au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18223100 Blazers

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DEMONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent a l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 391,957.48 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n’est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE

Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l’accord-cadre constitue une donnée technique qui n’a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les blazers masculins : MINI 600 / MAXI 2 200. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03/05 /2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d’attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d’une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remis au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 10 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Fourniture avec confection de vestes féminines au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de vestes féminines au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18223000 Vestes et blazers

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 183,831.52 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les vestes féminines : MINI 400 / MAXI 1 600. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03/05 /2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d'une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remis au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publis.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du

contrat) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : Fourniture avec confection de jupes droites au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de jupes droites au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18232000 Jupes

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 44,109.07 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les jupes droites : MINI 350 / MAXI 1 050. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03/05 /2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d'une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remis au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la

plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (articleL.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant duCJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0004

Titre : Fourniture avec confection de pantalons de sortie masculins au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de pantalons de sortie masculins au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 4

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18234000 Pantalons

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 318,132.57 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les pantalons de sortie masculins : MINI 800 / MAXI 3 000. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03/05/2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d'une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remis au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (articleL.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant duCJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0005

Titre : Fourniture avec confection de pantalons de sortie féminins au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de pantalons de sortie féminins au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 5

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18234000 Pantalons

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 203,798.07 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n’est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE

Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l’accord-cadre constitue une donnée technique qui n’a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les pantalons de sortie féminins : MINI 500 / MAXI 2 500. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03/05/2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d’attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d’une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remis au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (articleL.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant duCJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0006

Titre : Fourniture avec confection de pantalons de travail au profit des collèges et lycées militaires.

Description : Fourniture avec confection de pantalons de travail au profit des collèges et lycées militaires.

Identifiant interne : 6

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18234000 Pantalons

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : LIEUX D'EXECUTION : LYCEE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE (13) - ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ET TECHNIQUE (EMPT) DE BOURGES (18) - ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR DE MONTBONNOT (38) - LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (71) - PRYTANEE NATIONAL DE LA FLECHE (72) - LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ECOLE (78) - ETABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT (ELOCA) DE BRETIGNY-SUR-ORGES (91). Les adresses des lieux de livraisons figurent à l'art. 3.5 Lieux de livraison du règlement de la consultation (RC).

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 03/05/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 979,693.19 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ BT-113 Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. CONCERNANT LA VALEUR ESTIMÉE INDIQUÉE CI-DESSUS : elle correspond à une simulation de commande et est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. L'accord-cadre est conclu avec des quantités annuelles minimum (MINI) et maximum (MAXI) de commandes fixées comme suit : Pour les pantalons de travail : MINI 2 500 / MAXI 12 000. La première commande est susceptible de porter sur les quantités maximum prévues au marché. Les quantités maximum ne sauraient toutefois s'imposer à l'administration. PRISE D'EFFET DU MARCHÉ : à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. DÉBUT D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 03 /05/2027 ou au lendemain de la notification du marché si celle-ci est postérieure. MARCHÉ RECONDUCTIBLE : oui. Le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de reconduire unilatéralement le marché 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 48 mois au total. Les modalités sont définies dans le RC.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : Le critère prix sera noté sur 20 sur la base d'une simulation de commande correspondant aux besoins annuels moyens en fournitures au titre du lot considéré. La note maximale est attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : Le critère technique sera jugé suite à l'examen des échantillons remnt is au titre du lot considéré, en attribuant une note globale sur 100 répartie, selon la méthodologie figurant pages 14 à 17/27 dans le RC. Une note technique < 65/100 entraîne l'élimination. La note Valeur technique, remise sur 20 points, est ensuite pondérée par application du coefficient de 60 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Description : La démarche environnementale recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche environnementale et sa structure / 2 points ; - Actions environnementales menées / 14 points ; - Justificatifs joints / 4 points ; - Total critère démarche environnementale / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche environnementale rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d' indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE DEMARCHE SOCIO-RESPONSABLE

Description : La démarche socio-responsable recevra une note globale sur 20 répartie comme suit : - Présence d'un dossier présentant la démarche socio-responsable et sa structure / 2 points ; - Actions sociétales menées / 14,5 points ; - Justificatifs joints / 3,5 points ; - Total critère démarche socio-responsable / 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre présentant la démarche socio-responsable rattachée à l'objet du marché jugée la plus aboutie sur la base du barème énoncé ci-dessus. Le candidat donnera des exemples de ses actions et fournira les justificatifs nécessaires. L'absence d'indications relatives à la démarche environnementale de l'entreprise entraînera une note à zéro pour ce critère. La note est ensuite pondérée par application du coefficient de 5 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/11/2026 à 15:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : finnois

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2026 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

Montage financier : Ressources propres de l'État : ministère des Armées et des anciens combattants. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 98

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : CONCERNANT LA SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : il peut être saisi par l'application informatique - télé recours citoyens - accessible par le site Internet www.telerecours.fr CONCERNANT LES DÉLAIS DE RECOURS : Référé précontractuel (articleL.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant duCJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat)

Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : PLATE-FORME COMMISSARIAT EST

Numéro d'enregistrement : 13001535700010

Adresse postale : PLATE-FORME COMMISSARIAT EST PLATE-FORME COMMISSARIAT EST 10 RUE D'ASFELD CS 82004

Ville : METZ CEDEX 1

Code postal : 57044

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Point de contact : Franck NOEL

Adresse électronique : franck.noel@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33 3 87 15 51 01

Adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Numéro d'enregistrement : 175400050000019

Adresse postale : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY GREFFE 5 PLACE DE LA CARRIERE CASE OFFICIELLE 20038

Ville : NANCY CEDEX

Code postal : 54036

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : GREFFE

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : +33 3 83 17 43 43

Adresse internet : https://nancy.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 7ff32ea4-63f8-4bce-bd13-59b024b29e95-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la date limite de réception des offres + indication des barèmes de notation des critères démarche environnementale et démarche socio-responsable.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4af72127-939d-4f02-aba9-93bb5ccafc4a - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/11/2026 à 12:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2026